



NEER1821 Néerlandais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire

[60h] 5 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Valérie Dachy, Isabelle Demeulenaere, Lutgarde Schrijvers, Marie-Paule Vanelderren (coord.)

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Compréhension à la lecture

o pouvoir lire avec un grand degré d'autonomie des articles sur des problèmes contemporains (concrets ou abstraits) ou sur des sujets relatifs au domaine d'études en comprenant, le cas échéant, la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur.

Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Compréhension à l'audition

Individuelle : o pouvoir suivre une conférence ou un exposé à condition que le sujet en soit familier et la présentation

clairement structurée.o pouvoir comprendre la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier et la langue standard et clairement articulée.

Interactive : o pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit en langue standard sans que l'interlocuteur n'adapte son discours.

Niveau B2- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression orale

Individuelle : o pouvoir faire un bref exposé sur un sujet relatif à sa vie quotidienne, pouvoir donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes.

Interactive : o pouvoir aborder une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard sur un sujet familier, exprimer des opinions personnelles et échanger des informations sur ce sujet.

Niveau B1- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression écrite

o pouvoir écrire une brève note simple en rapport avec ses besoins immédiats.o pouvoir écrire une lettre personnelle ou professionnelle simple.

Niveau A2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Code

Vocabulaire : consolidation du vocabulaire de base (+/- 2000 mots) et extension du vocabulaire général ainsi que du vocabulaire juridique (+/-1500 mots).Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais (les adverbes pronominaux, les conjonctions, le mot "er", l'inversion, la voix passive et la subordonnée)Au niveau de l'expression orale, l'accent est mis davantage sur la communication que sur la correction.

Culture

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Révision en auto-apprentissage du vocabulaire de base ("Woorden in Context", deel 1, L. Dieltjens e.a., éd. De Boeck Université)Etude en auto-apprentissage du vocabulaire du syllabus "Zelfstudie" deel 1 + cassette audio. Le vocabulaire y est présenté en contexte et en champs sémantiques.Révision des points de grammaire en contexte (c.-à-d. en partant des textes du syllabus du cours) et consolidation par des exercices écrits et oraux.Les aptitudes réceptives occupent une place prépondérante dans ce cours. Elles sont exercées et développées par le biais de stratégies de compréhension à la lecture et à l'audition s'adressant tant au mot (deviner) qu'au texte (anticiper). Ces techniques sont appliquées à des textes oraux ou écrits d'intérêt général et à orientation juridique (syllabus du cours : "Compréhension de textes" - textes écrits et oraux accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire). L'expression orale et écrite sont développées par le biais d'exercices dirigés (exercices non-interactifs visant à consolider la maîtrise des structures et à mettre en pratique le vocabulaire) et libres (exercices interactifs comme des jeux de rôles, des petits débats, la rédaction d'une petite lettre, ...).

Résumé : Contenu et Méthodes

- Cours de 60 heures à raison de 2 heures par semaine pendant toute l'année,
- Cours destiné aux étudiants DROIT 11 BA et aux étudiants de première année de l'Ecole de Criminologie - 5 ECTS

Prérequis :

niveau B1- du CECR pour les aptitudes réceptives
niveau A2 pour l'expression orale et A1 pour l'expression écrite.

Accès au cours déterminé par un test de placement

Objectifs :

niveau B2 du CECR pour la compréhension à la lecture (objectif principal)

niveau B2- du CECR pour la compréhension à l'audition

niveau B1- pour l'expression orale et A2 pour l'expression écrite.

Méthode et contenu :

- Révision en auto-apprentissage du vocabulaire de base ("Woorden in Context", deel 1, L. Dieltjens e.a., éd. De Boeck Université) et étude en auto-apprentissage du vocabulaire du syllabus "Zelfstudie" deel 1 + CD,

- Révision des points de grammaire en partant des textes du syllabus du cours et consolidation par des exercices écrits et oraux.

- Les aptitudes réceptives (objectif principal) sont exercées et développées par le biais de stratégies de compréhension à la lecture et à l'audition appliquées à des textes oraux ou écrits d'intérêt général et à orientation juridique accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire.

- Exercices dirigés et libres d'expression orale et écrite.

Evaluation : évaluation continue et examen écrit

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Prérequis :

Ce cours est de niveau moyen et suppose donc une maîtrise productive satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour le cours élémentaire. L'accès à ce cours est conditionné par un test de placement.

Ø Charge de travail

Heures présentes : 60 h.

Travail autonome : 60 h.

Ø Encadrement

Cours en groupes de 25 à 30 étudiants

L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.

Guidance au centre d'auto-apprentissage (C.A.A.) et à la salle multimédia

Ø Supports

o Syllabus du cours : "Néerlandais, compréhension de textes" o "Woorden in Context, deel 1" (Louis Dieltjens e.a., éd. De Boeck Université) : vocabulaire de base o Syllabus d'auto-apprentissage : "Zelfstudie, deel 1" + cassette audio

Ø Evaluation

o Les aptitudes productives donneront lieu à une évaluation formative

o Tests d'auto-évaluation organisés au cours à intervalles réguliers.

o Evaluation continue : trois tests intervenant dans la note finale 1) début décembre : test portant sur le vocabulaire de base ("Woorden in Context, deel 1) 2) après les vacances de Pâques : test portant sur le vocabulaire de "Zelfstudie, deel 1" 3) et test portant sur la compréhension à l'audition (cassette audio de "Zelfstudie deel 1").

o Examen écrit (portant sur les aptitudes réceptives)

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM21	Première licence en criminologie	(5 crédits)
CRIM22	Deuxième licence en criminologie	(5 crédits)
DROII1BA	Première année de bachelier en droit	(5 crédits)